



HÔTELS CAFES RESTAURANTS

Des métiers qui doivent évoluer

Les contraintes de nos professions sont réelles, nous assurons un service, 24h sur 24 et sept jours sur sept, la pénibilité évidente de la plupart des métiers de l'hôtellerie restauration n'est même pas reconnue. La réforme injuste des retraites contraindra la plupart d'entre nous à travailler dans des conditions difficiles jusqu'à 62 ans minimum et 70 ans maximum. Une grande majorité de salariés de notre secteur sont cassés au delà de 50 ans. Ils sont tout simplement licenciés pour inaptitude sans que leur maladie ou handicap soient reconnus professionnellement. Les niveaux de salaires au plus bas, rotations du personnel excessives. Les employeurs exigent pourtant la pratique de plusieurs langues, un véritable savoir-faire, des chambres impeccables, l'acceptation des heures supplémentaires sans rechigner et sans leur paiement, il faut souvent servir les derniers clients.

Syndiquons-nous !

Les revendications des syndiqués CGT de l'hôtellerie restauration

- **Salaires minimum SMIC à 1800€.**
- **Majoration des heures, supplémentaires à 25% de 35 à 39h, 50% au delà de 39h.**
- **Reconnaissance de la pénibilité et droit à une retraite anticipée.**
- **13^e mois.**
- **Deux jours de repos consécutifs et un dimanche par mois.**
- **Prime de nuit.**
- **Prime de coupure.**
- **Possibilité de prendre 3 jours par an pour enfant malade avec maintien de la rémunération.**
- **La fin des jours de carence en cas d'arrêt de maladie.**
- **Après six mois d'ancienneté passage au niveau supérieur sur la grille des salaires.**

Le rôle de la CGT à Paris

Sur 122000 salariés des Hôtels Cafés Restaurants à Paris, la plupart n'ont pas de représentant du personnel. Beaucoup de salariés ne savent pas à quelle porte frapper en cas de problème au travail, l'Union syndicale CGT Commerce de Paris, avec des syndiqués de grands et petits établissements a formé un collectif CGT HCR pour que les salariés de la profession puissent s'organiser et s'entraider.

Notre but

Gagner le respect et la reconnaissance de nos savoir-faire
Faire aboutir nos revendications à Paris, première destination touristique mondiale et eldorado des patrons de la profession.
Mener les actions nécessaires pour soutenir les salariés des HCR.
Lutter contre la sous-traitance qui dévalorise complètement nos métiers et trompe nos clients.
Implanter un maximum de bases syndicales dans les établissements parisiens pour défendre efficacement le droit des salariés des Hôtels Cafés Restaurants

Pourquoi se syndiquer ?

A Paris les litiges entre employeurs et salariés traités par le conseil des prud'hommes proviennent des hôtels, cafés, restaurants : licenciements abusifs, travail dissimulé, heures supplémentaires non payées, pressions morales, démissions contraintes. Il en est de même pour toutes les questions liées à la santé au travail. Un nombre important de salariés souffrent de troubles multiples.

Si les conditions de travail sont aussi déplorables, c'est à cause d'un rapport de force inégal entre les employeurs et les salariés.
Se renforcer et s'unir entre salariés de la profession à Paris permettra d'obtenir de nombreuses avancées sociales et de ne plus laisser les patrons de l'hôtellerie restauration décider de tout.

Dans certains hôtels et restaurants avec la CGT des avancées sociales ont été obtenues
Mutuelle payée à 100% par l'employeur, 13^e et 14^e mois, augmentations de salaire, majorations du travail du dimanche,

Exemple : Grand Hôtel, Restaurant Alcazar, Georges V, Royal Monceau, Marriott etc....

Paris, Septembre 2016

Union Syndicale CGT du Commerce, de la Distribution et des Services de Paris

67, rue de Turbigo 75139 Paris Cedex 03 Tél : 0144785419 Fax : 0144785407 Mail : uscommerceparis@free.fr